



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

52-213-01 Mozgóképgyártó

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Fabricant d'image cinématographique  
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- définition de l'image, réglage de l'iris;
- préparation, réglage, mise en service et entretien quotidien des appareils d'enregistrement d'images conformément aux exigences;
- maniement des matériaux et des supports d'information nécessaires à l'enregistrement d'image;
- préparation, réglage, mise en service et entretien quotidien des appareils de prise du son et des microphones;
- maniement des matériaux et des supports d'information nécessaires à la prise du son;
- réalisation et gestion des réseaux électriques provisoires;
- préparation, réglage, mise en service et entretien quotidien des appareils d'éclairage (lampes, filtres, réflecteur, diaphragme) conformément aux exigences;
- préparation, réglage, mise en service et entretien quotidien des appareils servant à la fixation et au mouvement du caméra conformément aux exigences;
- réalisation des décorations simples (travail d'un machiniste);
- réalisation des plans faisant partie de l'ensemble de ses devoirs (p.ex. budget partiel, plan logistique, planning);
- préparation des tournages (dans le domaine de la coordination, de l'organisation, des droits et disposition);
- clarification des moyens, du style et du caractère de la production;
- réalisation des plans faisant partie de l'ensemble de ses devoirs (p.ex. listes, scriptes);
- préparation des prises (disposition, décisions faisant partie de ses compétences);
- prise de contact et orientation avec des membres de l'équipe, des participants et des partenaires;
- élaboration du script;
- listing des différentes prises avant montage;
- préparation des prises image et son pour la postproduction;
- synchronisation des prises son et image;
- photométrie et télémétrie.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3715 Production cinématographique et théâtrale

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b></p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Ministre des Ressources Humaines</p>												
<p><b>Niveau du certificat (national ou international)</b></p> <p><b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b> 52 Qualification professionnelle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle.</p> <p><b>Code ISCED2011:</b> 4</p> <p><b>Niveau du CNCP de la Hongrie:</b></p> <p><b>Niveau du CEC:</b></p>	<p><b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b></p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>												
<p><b>Mention de série du certificat: PT K</b></p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p><b>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</b></p>	<p><b>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve orale</td> <td style="width: 45%;">Présentation orale d'une situation professionnelle</td> <td style="width: 10%;">5</td> <td style="width: 20%;">50.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Entretien sur le film d'examen</td> <td>5</td> <td>50.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td>5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve orale	Présentation orale d'une situation professionnelle	5	50.00	Épreuve pratique	Entretien sur le film d'examen	5	50.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve orale	Présentation orale d'une situation professionnelle	5	50.00										
Épreuve pratique	Entretien sur le film d'examen	5	50.00										
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5											
<p><b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b></p> <p>dans l'enseignement secondaire</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p>												
<p><b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</b></p>													
<p><b>Base légale</b></p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n° 37/2013 (V. 28.) du Ministère des Ressources Humaines sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>													

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1080 heures

### Niveau d'entrée requis:

- titulaire d'un baccalauréat

### Modules d'exigences professionnelles:

11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)

11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

10665-12 Connaissances relatives au monde des entreprises

10666-12 Technologie de la production cinématographique

10667-12 Activité de l'assistant de la production

10668-12 Activité de chef de l'enregistrement

10669-12 Activité de l'assistant de la postproduction

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

**Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>**

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

**CACHET**